L'ordre national de la légion d'honneur

La légion d'honneur a été créée le 19 mai 1802 par le premier consul Bonaparte, futur Empereur Napoléon 1er.

« Le peuple français a deux passions également puissantes qui paraissent opposées et qui cependant dérivent du même sentiment, c'est l'amour de l'égalité et l'amour des distinctions. »

Cette haute distinction est destinée à récompenser des mérites éminents soit à titre civil, soit à titre militaire,

Le Président de la République, lors de la cérémonie de son investiture, est reconnu comme **Grand maître de l'Ordre** par le Grand chancelier qui lui remet le Grand collier.

La dignité de **Grand-croix** est conférée de plein droit au Grand maître.

Le **Grand chancelier** est choisi parmi les Grandcroix de l'Ordre. Il demeure en charge pour une période, renouvelable, de six ans, sauf s'il est mifin plus tôt à ses fonctions.



Détail du collier premier Empire, second type Réalisé par Martin-Guillaume BIENNAIS - Vers 1805



Cordon et bijou de Grand croix

Pour être admis au grade de **Chevalier**, il faut justifier de services publics ou d'activités professionnelles d'une durée minimum de vingt années, assortis dans l'un et l'autre cas de mérites éminents.

La légion d'honneur comprend 3 grades

Chevalier pour une durée de services d'une durée minimale de 20 ans.

Officier après 8 ans d'ancienneté dans le grade de Chevalier et des mérites nouveaux.

Commandeur après 5 ans d'ancienneté dans le grade d'Officier et des mérites nouveaux.

et 2 dignités

Grand Officier : 3 ans d'ancienneté dans le grade de Commandeur.

Grand Croix : 3 ans d'ancienneté dans le grade de Grand Officier.





Insigne de Avers

Commandeur Revers

Il existe trois promotions annuelles : le 1^{er} janvier, à Pâques et le 14 juillet.

Les membres de l'Ordre le demeurent à vie.

Nul citoyen français ne peut être membre de l'Ordre National de la Légion d'Honneur avant d'avoir auparavant intégré L'Ordre. La Légion d'Honneur n'est pas une « simple décoration », mais un Ordre de Chevalerie!

Chaque commandeurs, officiers et chevaliers sont reçus par un membre dont le grade est au moins égal à celui du récipiendaire.

A l'issue de la cérémonie, il est établi un procès verbal de réception portant la signature du récipiendaire et du délégué. Transmis à la Grande Chancellerie, le diplôme est ensuite établit et transmis à l'intéressé.

Exception faite pour les Grands Croix et les grands officiers qui reçoivent leurs insignes des mains du Président de la République.

En 1891, la rosette de boutonnière apparaît comme substitut au port des décorations en dehors des cérémonies.



La décoration à titre collectif:

Peuvent également être décorés de la légion d'honneur des collectivités, unités, formations et écoles militaires, des écoles nationales civiles, et des villes : Chalon-sur-Saône (22/05/1815); Tournus (22/05/1815); Saint-Jean-de-Losne (22/05/1815); Roanne (07/05/1864); Châteaudun (03/10/1877); Belfort (19/04/1896); Rambervillers (19/04/1896); Saint-Quentin (06/06/1897); Dijon (18/05/1899); Bazeilles (09/10/1900); Lille (09/10/1900); Paris (09/10/1900); Valenciennes (09/10/1900); Landrecies (29/09/1900) ; Saint-Dizier (16/09/1905); **Péronne** (03/10/1913); Verdun (12/09/1916); Bitche (14/06/1919); Reims (04/07/1919); Dunkerque (09/08/1919); Phalsbourg (14/08/1919); Strasbourg (14/08/1919); Arras (30/08/1919); Lens (30/08/1919); Cambrai (13/09/1919); Douai (13/09/1919); Longwy (20/09/1919); Bapaume (10/10/1919); Nancy (11/10/1919); Metz (27/10/1919); Béthune (05/12/1919); Soissons (15/01/1920); Thionville (15/01/1920); Noyon (10/07/1920); Château-Thierry (17/07/1920); Montdidier (22/09/1924); Nomény (28/09/1928); Badonviller (20/04/1929); Gerbéviller (23/07/1930); Audun-le-Roman (21/08/1930); Longuyon (21/08/1930); Pont-à-Mousson (21/08/1930); Albert (15/04/1932); Calais (10/07/1947); Boulogne-sur-Mer (10/07/1947); Brest (09/02/1948); Abbeville (02/06/1948); Amiens (02/06/1948); Caen (02/06/1948); Saint-Lô (02/06/1948); Saint-Malo (08/07/1948); Falaise (21/08/1948); Evreux (27/08/1948); Argentan (28/02/1949); Ascq (28/02/1949); Etobon (28/02/1949); Le Havre (28/02/1949); Lorient (28/02/1949); Lyon (28/02/1949); Oradour-sur-Glane (28/02/1949); Rouen (28/02/1949); Saint-Dié (28/02/1949) ; Saint-Nazaire (28/02/1949); **Beauvais** (23/11/1957).

Le récipiendaire le plus âgé

Monsieur Marcellin Babaud, ancien poilu de la guerre 1914-1918, a été fait Chevalier de la Légion d'honneur, le 27 juillet 1994, à l'âge de 106 ans.

La première femme décorée

Le 15 août 1851, le Président Louis-Napoléon BONAPARTE décorait Angélique Duchemin, une ancienne combattante invalide de la Révolution.

L'Ordre en chiffres:

Le code de 1962 fixe les limites à ne pas dépasser par grade et dignité, pour un effectif maximal de 125 000 : Dignitaires : Grand'Croix (75), Grand Officier (250). Gradés : Commandeur (1 250), Officier (10 000), Chevalier (113 425). Il y avait au 1er janvier 1999, 113 800 légionnaires. Répartition :

militaires et assimilés : 65 %

civils : 35 %

Renseignements : Préfecture de la Somme Direction de la sécurité et des services du cabinet

Distinctions Honorifiques Tél.: 03 22 97 80 60

à titre militaire

l'instruction étant dans ce second cas, comme pour l'ordre national du mérite, du ressort exclusif des archives militaires, la demande devant impérativement être adressée à la caserne Bernadotte à Pau.